

Chef de cellule

Jacques CORDONIER
Chef du Service de la culture du canton du Valais

Antoine Lugon a rejoint la Bibliothèque cantonale du Valais en janvier 1997, à la suite de la réorganisation des services de la culture, réalisée dans la foulée de l'adoption de la loi sur la promotion de la culture du 15 novembre 1996. Alors qu'il avait accompli toute sa carrière aux côtés de l'archéologue cantonal et chef du Service des monuments historiques, endossant en dernier ressort la fonction de chef *ad interim* du Service des musées, monuments historiques et recherches archéologiques (SMMHRA), il s'intégrait alors à une institution dont il était un usager actif mais au fonctionnement de laquelle il n'avait pas contribué jusque-là. Dans ce cadre, il allait donc assumer une fonction nouvelle pour lui, mais également pour l'institution qui l'accueillait. A la suite de la dissolution du SMMHRA, cette nouvelle affectation répondait à son choix et j'eus depuis lors, et jusqu'à son départ à la retraite, le 30 avril 2008, le plaisir d'une collaboration fructueuse.

Antoine Lugon devint ainsi le premier responsable et l'unique collaborateur de la « Cellule de coordination et d'appui à la recherche scientifique » de la Bibliothèque cantonale, cellule nouvellement créée dont il a décrit lui-même la mission en ces termes :

En vue de stimuler les recherches sur le patrimoine culturel valaisan et plus particulièrement celui [qui est] détenu par les services culturels de l'Etat, la Bibliothèque s'est dotée d'une antenne de recherche. Son rôle est de mener des recherches historiques en rapport avec les activités et collections des institutions cantonales, d'élaborer ou de participer à l'élaboration d'outils destinés à la recherche scientifique en histoire. Elle s'applique à développer et à maintenir des contacts avec les universités et autres centres de recherche. Enfin, elle accueille et oriente les chercheurs en histoire et sciences humaines désireux d'effectuer une recherche sur le patrimoine valaisan.¹

Prélude et ouverture

La création de cette cellule puisait son inspiration dans une démarche qui avait dix ans déjà : la politique « Valais-Universités » instaurée par le conseiller d'Etat Bernard Comby dans la foulée de l'adhésion, en 1981, du canton du Valais au Concordat intercantonal sur la participation des cantons non universitaires aux

¹ Antoine LUGON, « Patrimoine culturel en Valais : guide des institutions cantonales », dans *Annales valaisannes*, 1999, p. 29.

frais des universités. En 1988, une commission d'experts avait remis au Conseil d'Etat un rapport énonçant 26 projets de collaborations entre le Valais et les Hautes Ecoles suisses. Bernard Comby résumait ainsi son ambition :

Il est important pour un canton non universitaire de développer ses relations avec toutes les universités du pays ainsi qu'avec les Ecoles polytechniques fédérales. Toutefois les relations avec les universités ne sauraient se confiner à de simples rapports financiers. En effet, les cantons non universitaires tels que le Valais peuvent offrir un nouveau type de collaboration dans le sens d'une complémentarité, afin de promouvoir l'enseignement supérieur en Suisse.²

Dans un éditorial faisant, un peu plus de dix ans plus tard, le bilan de la politique « Valais-Universités », Bernard Comby en rappelait les deux objectifs principaux :

- investir dans les ressources humaines, dans la formation et dans la recherche de haut niveau en apportant une contribution originale dans un esprit de complémentarité et dans un souci de partenariat ;
- mettre en place des structures relais qui sollicitent la participation de multiples interlocuteurs, collectivités publiques, associations ou fondations privées.³

Désireuse de contribuer à la politique « Valais-Universités », d'être, à sa manière, une de ces institutions relais évoquées par le chef du Département de l'instruction publique, la Bibliothèque cantonale du Valais avait été la première bibliothèque d'un canton non universitaire à rejoindre le Réseau romand des bibliothèques (RERO) en 1988.

Elle s'était ensuite investie dans la création, en 1994, de « VSnet », association pour la promotion du réseau scientifique valaisan, dont l'ambition pragmatique était, notamment, de raccorder les institutions scientifiques et culturelles valaisannes au réseau Internet « Switch » encore réservé au domaine universitaire. Le directeur de la Bibliothèque assumera la présidence de l'association jusqu'en 2009.

La Bibliothèque cantonale jouait également le rôle de fédératrice des bibliothèques scientifiques valaisannes, dont plusieurs venaient d'être créées dans les écoles supérieures qui voyaient le jour. Un catalogue collectif des périodiques détenus par ces 13 bibliothèques (1994), ainsi qu'une charte⁴ signée par les directions des institutions partenaires (1997) étaient ainsi réalisés dans le double souci que ces nouvelles bibliothèques soient performantes et que leurs services profitent non seulement aux étudiants, professeurs et chercheurs des écoles concernées, mais également au public en général.

² Bernard COMBY, « Allocution présentée à l'occasion de la journée de remise officielle du rapport final de la commission Valais-Universités, Sion, le 12 février 1988 », dans Gilbert FOURNIER, *Rapport 1988. Relations Valais-Universités*, Sion, 1989, p. 8. Cette citation est tirée de Joël LONFAT, « L'Etat du Valais et la science. Les pérégrinations d'un canton non universitaire au royaume de la recherche scientifique », dans Delphine DEBONS (éd.), *Des institutions au service du patrimoine culturel. Changement et continuité dans le contexte valaisan / Institutionen im Dienst des Kulturerbes. Wandel und Kontinuität im Walliser Kontext*, Sion, 2014 (Cahiers de Vallesia, 27), p. 271. On se référera avec profit à cet article pour approfondir le contexte dans lequel la « Cellule de coordination et d'appui à la recherche scientifique » a vu le jour. En succédant à Delphine Debons qui assumait cette tâche de 2008 à la fin de septembre 2012, Joël Lonfat a repris, le 1^{er} janvier 2013, le témoin du travail commencé par Antoine Lugon.

³ Bernard COMBY, « Politique Valais-Universités », dans *Résonances*, 7 (mars 1991), p. 11.

⁴ COCOBIB, « Charte des bibliothèques spécialisées : pour un service ouvert à tous », [en ligne :] <http://www.mediatheque.ch/php/docvs/cocobib.php#charte> (consulté le 8 février 2016).

La Bibliothèque cantonale avait pris également d'autres initiatives visant à compléter sa fonction patrimoniale pour devenir un véritable centre de documentation et d'orientation sur le Valais. Elle bénéficia, par exemple, de la dynamique que les PTT tentaient de générer dans le champ de la télématique, avant que la poste et les télécommunications ne soient séparées.

Dans le cadre des projets de collaboration avec les communes pilotes des PTT et en particulier avec celle de Brigue (OCOM), la Bibliothèque a mené à terme la constitution d'une banque de données des « institutions ressources » du canton. Ce travail a fait l'objet d'une publication qui a pris la forme d'un répertoire de quelque 900 organismes réunis sous le titre « Documentation – Valais = Dokumentation – Wallis ». En parallèle à ce projet, les travaux préparatoires à l'ouverture d'un service public d'interrogation des banques de données étaient sur le point de s'achever à la fin de l'année. Sous le nom d'« Infodoc », et toujours en collaboration avec OCOM, cette nouvelle prestation sera offerte à Brigue et à Sion dès mars 1991.⁵

Toutes ces mesures se situaient pleinement dans les perspectives mises en évidence par la Commission Valais-Universités :

- Utiliser la Bibliothèque cantonale, les Archives cantonales et les Musées cantonaux comme base pour toute recherche scientifique [...].
- Les professeurs d'université méconnaissent les possibilités ou les difficultés rencontrées lors des travaux de séminaire ou de mémoire effectués en Valais [...].
- La Bibliothèque cantonale, les Archives cantonales, Sodeval⁶ et les secrétaires régionaux assurent une assistance et de la documentation aux étudiants pour des travaux de mémoire [...].⁷

La création de la Cellule n'arrivait donc pas par hasard, mais elle s'inscrivait comme une action fédératrice ayant pour ambition de stimuler les recherches à partir des collections de la Bibliothèque et des autres institutions culturelles cantonales, et de favoriser des études sur le territoire, l'histoire et la société du Valais. Avant même sa création, c'est dans cet esprit déjà que des responsables de la Bibliothèque cantonale accompagnaient le chef du Département de l'instruction publique et le délégué aux affaires universitaires lors des « Journées du Valais » organisées dans les Universités suisses et les Ecoles polytechniques fédérales pour renforcer les contacts, à tous les niveaux, notamment avec les étudiants valaisans, en leur montrant les possibilités de recherches sur des thèmes en lien avec le Valais.

Le développement des initiatives de la Bibliothèque cantonale était également inspiré par une réflexion conduite plus tôt par l'ancien directeur des Archives et Bibliothèque cantonales (1941-1968), André Donnet, qui, à la fin des années 1960, avait abordé cette question dans un article où il considérait comme « laboratoires » importants les archives, bibliothèques et musées d'un canton ne disposant pas d'une université académique, car

la recherche fondamentale, quand elle s'exerce à l'échelle nationale, doit nécessairement recourir aux services de ces *laboratoires*.

Or, ces laboratoires régionaux, sans lien aucun de coordination entre eux, d'importance et d'intérêt inégal, sont quasiment abandonnés à leur sort.

⁵ « La Bibliothèque cantonale en 1990 », dans *Vallesia*, 46 (1991), p. 297.

⁶ Société pour le développement de l'économie valaisanne.

⁷ Cité par LONFAT, « L'Etat du Valais et la science », p. 272.

Quelques lignes plus loin, il évoquait

les difficultés de ceux qui œuvrent en quelque sorte au sous-sol de l'histoire, c'est-à-dire de ceux qui, par profession, accomplissent à l'échelon local ou régional, les travaux de première main ; de ces artisans, enfin, qui préparent les matériaux à partir desquels sont édifiées de *brillantes synthèses*.⁸

L'article d'André Donnet était un plaidoyer à l'adresse du Fonds national de la recherche scientifique duquel il attendait le développement de dispositifs de soutien en faveur de ces « laboratoires régionaux », afin que ceux-ci soient dotés d'outils efficaces et que leur personnel scientifique puisse mener ses propres recherches, hors du cadre universitaire. Vingt ans plus tard, des outils avaient été forgés ; l'informatique déjà largement utilisée permettait de rendre certains d'entre eux disponibles à distance. Par ailleurs, les archivistes et bibliothécaires considéraient désormais comme leur mission principale d'élaborer de tels outils pour les chercheurs et de leur fournir des repères d'orientation et d'appréciation pour leur exploitation. L'ambition de la Cellule était donc d'attirer ces chercheurs pour qu'ils s'en saisissent. La Cellule allait être une interface entre ces derniers et les collections détenues par les institutions culturelles, une interface non pas statique ni même simplement réactive, mais qui devait aller au-devant de ceux qui ont l'intérêt et le potentiel pour « faire parler ces fonds », pour les intégrer dans leurs recherches.

La Cellule

Je ne suis pas certain qu'Antoine Lugon aurait retenu le terme « Interface », mentionné plus haut, pour qualifier son activité : il sent trop l'anglicisme technologique malgré son origine latine. Je rappellerai cependant qu'Antoine Lugon avait spontanément dénommé « briefing des érudits » les réunions mensuelles au cours desquelles il rencontrait Alain Cordonier, directeur adjoint, et moi-même, pour faire le point sur ses travaux, clin d'œil au jargon managérial qu'il aimait à moquer et qui lui permettait ainsi de rapatrier dans sa sphère intellectuelle, celle de l'érudition critique, la démarche dont il avait la responsabilité.

Au moment de la création de la Cellule, il convenait tout d'abord de faire l'état des ressources et des lieux. Antoine Lugon élabore ainsi un guide de présentation des institutions cantonales en charge du patrimoine⁹ et établit un état des lieux de la recherche en sciences humaines et sociales en Valais. Ces travaux sont publiés dans la revue *Annales valaisannes*¹⁰.

Le présent ouvrage participe de cette politique d'ouverture à la recherche. Il rassemble, à l'intention des utilisateurs intéressés par le patrimoine culturel du Valais, et désireux de l'aborder sous l'une ou l'autre de ses formes, des données fournies sur leurs activités, leurs ressources documentaires et pratiques, par les diverses institutions culturelles de l'Etat. En complément de ce guide, on a aussi dressé un bilan sommaire de la recherche en histoire et en sciences humaines durant ces dernières décennies.

⁸ André DONNET, « Quelques aspects de la recherche fondamentale dans un canton non universitaire (Valais) », dans *Etudes de lettres*, série III, 2 (1969), p. 39.

⁹ LUGON, « Patrimoine culturel en Valais », p. 7-49.

¹⁰ Antoine LUGON, « La recherche historique en Valais : état des lieux », dans *Annales valaisannes*, 1999, p. 51-89.

Au travers des ouvrages signalés sommairement dans ce bilan, le chercheur intéressé pourra juger de l'avancement en Valais des travaux sur les différentes époques et dans les divers domaines touchant à l'histoire (anthropologie, art, culture, démographie, économie, ethnologie, géographie, linguistique, politique, prosopographie, religion, société, techniques, etc.).

Il sera ainsi mieux armé pour identifier les manques flagrants, les terrains encore vierges et les possibilités encore offertes aux esprits curieux. Il pourra connaître les pistes déjà explorées aussi bien qu'en déceler de nouvelles.¹¹

La carte du territoire établie, il importait de tisser des liens entre celles et ceux qui y œuvrent, de les « animer ». Je me souviens fort bien du jour où je proposai à Antoine Lugon d'ajouter à sa panoplie de chef de cellule, celle d'animateur d'un forum Internet destiné aux chercheurs ayant le Valais comme centre d'intérêt. Sa première réaction fut celle d'un mouvement de recul suivi d'un rejet que pouvait parfois susciter chez lui le recours à des technologies que je qualifierais de distantes et froides; il ne se voyait pas « ameutant le Landerneau cybernétique ». Fort bien. Nous convînmes d'y réfléchir et ce fut, quelque temps plus tard, le premier « Forum des chercheurs en sciences humaines du Valais » qui se tint, avec plus de 80 participants, le 18 janvier 2002, dans la salle de conférence de la Banque cantonale. Antoine Lugon avait été clair: l'informatique au service de l'humain, non le contraire. En 2016, le Forum a vécu sa 15^e édition. Son rôle demeure le même, dans ses deux piliers: la rencontre annuelle de janvier et des pages Internet sur le site de la Médiathèque Valais, tous deux concourant à proposer « un espace pour partager, discuter et se renseigner sur les projets de recherche en lien avec la société valaisanne, son territoire, son patrimoine »¹².

Parmi les recherches qu'Antoine Lugon conduisit sur mandat de la Médiathèque Valais, il convient de souligner celle qui a été consacrée à la Bibliothèque cantonale à l'occasion de son 150^e anniversaire (2003)¹³ et son travail sur la presse valaisanne (2008)¹⁴. Il établissait ainsi la première histoire de la Bibliothèque cantonale, devenue en 2000 Médiathèque Valais, et permettait d'en décoder les forces et les faiblesses, de mieux comprendre ses caractéristiques et le sens que ses responsables successifs avaient tenté de lui donner. Son travail sur la presse, à la fois recherche originale et base de données livrant moult informations, dont la liste des journaux et des gens de presse depuis 1839, est assurément un outil de travail indispensable pour tous ceux qui utilisent ces sources, une boussole pour s'orienter dans les tendances, les liens et les personnes qui ont marqué la presse en Valais.

Accueillir, orienter, mettre en relation, élaborer des outils, attirer l'attention, animer: le travail d'Antoine Lugon à la Médiathèque Valais comportait également un volet dirigé vers un public plus large. Ce furent, dès 2000, les « Valais en recherches » ou « rencontres du jeudi », comme il aimait à les qualifier. A quelques jours d'une « causerie » intitulée « Vocation régent, institutrice. Jeux et enjeux

¹¹ LUGON, « Patrimoine culturel en Valais », p. 30.

¹² [En ligne]: http://www.wikivalais.ch/index.php/Forum_des_chercheur-e-s/_Forum_der_Forscher/-innen (consulté le 8 février 2016).

¹³ Alain CORDONIER *et al.*, *De la Bibliothèque cantonale à la Médiathèque Valais (1853-2003). 150 ans au service du public*, Sion, 2003 (Cahiers de Vallesia, 9).

¹⁴ Antoine LUGON, *La presse écrite en Valais. Origines, principaux courants, évolution / Die Walliser Presse. Anfänge, Hauptströmungen, Entwicklung*, Sion, 2008 (Cahiers de Vallesia, 18).

autour des écoles normales du Valais romand (1846-1994)» qu'allait tenir Danièle Périsset Bagnoud, Antoine Lugon brossait ainsi le portrait de ces rencontres :

Une série de rencontres et d'échanges conviviaux met en contact avec leur public des chercheurs ayant travaillé sur des sujets touchant l'ensemble du Valais. L'idée est de viser pour chaque intervenant un public-cible concerné directement par le contenu de l'ouvrage. L'auteur invité présente entre 45 min et une heure environ, la problématique, les sources, la méthode et les conclusions de sa recherche. Après l'exposé, une séance de questions-réponses et l'apéritif qui s'ensuit permettent au public de fructueux échanges avec l'auteur.

De la vigne à la chasse ou à l'habitat rural en passant par la fanfare, l'architecture, le football ou la politique ferroviaire: le point commun de toutes ces études est d'être une recherche dans une science humaine et de concerner le Valais de façon générale.¹⁵

Toute la méthode est là: des hommes et des femmes qui partagent dans la convivialité une rencontre dont la rigueur scientifique est le fil rouge, puisque ce ne sont pas seulement les conclusions, mais aussi la présentation de la démarche qui sont attendues. Le public est constitué de quatre catégories principales dont les pourcentages varient d'une causerie à l'autre :

- des spécialistes de la discipline scientifique qui vont poser quelques questions, à la manière de ce qui se passe lors d'une soutenance ;
- les amis et collègues de l'étudiant ou du chercheur qui l'entourent de leur affection et de leur intérêt, qui souvent l'applaudissent avec ferveur ;
- les personnes concernées personnellement par le sujet, qui en ont peut-être été les acteurs ;
- les curieux que le Valais intéresse de manière générale et qui vont suivre la plupart des causeries.

Il me souvient d'une conférence consacrée aux relations des églises avec l'Etat, où un ancien conseiller d'Etat, acteur principal de la législation réglant cette question, avait apporté mises au point et anecdotes fort instructives. La causerie, fort bien conduite devant une salle comble, d'un jeune anthropologue traitant de la pratique du secret en Valais, s'était conclue par l'habituel apéritif. Quelle ne fut pas ma surprise d'observer parmi les participants des gestes étonnants dans le contexte qui nous réunissait: des bras qui se levaient, des personnes effectuant des mouvements inhabituels. Un rebouteux pratiquait son art dans le silence et une discrétion toute relative !

Destinée

L'intérêt des actions mises en œuvre par Antoine Lugon dans sa fonction de chef de la « Cellule de coordination et d'appui à la recherche scientifique » va au-delà de ce qu'il a pu entreprendre durant les dix années de son activité à la Médiathèque Valais. Il a posé des bases. D'autres outils et services ont été développés ensuite, dans le même esprit: le service de questions-réponses « Valais en questions », les pages de documentation qui ont été rédigées par les collaborateurs de la Médiathèque Valais sur divers domaines et qui viendront compléter celles du

¹⁵ Antoine LUGON, « 'Valais en recherche' ou les rencontres du jeudi », dans *Résonances*, 7 (mars 2001), p. 29.

Forum des chercheurs dans le «WikiValais»¹⁶. Un mouvement a été lancé à la fin des années 1990, alors que l'Internet était encore balbutiant. Il est nécessaire de renouveler sans cesse ce mouvement, en tenant compte de l'évolution des moyens de traitement et de communication de l'information.

Si les outils technologiques sont importants, car ils transforment et facilitent le travail des institutions patrimoniales et celui des chercheurs, n'oublions pas que la rencontre sans intermédiaire technique, le travail côte à côte dans un lieu ad hoc, la participation à une causerie demeurent essentiels. Le «briefing des érudits» est plus que jamais à l'ordre du jour et c'est bien dans cet esprit que ses responsables ont conçu l'espace «Les Vallesiana», ouvert en 2016 au cœur des Arsenaux, à Sion, qui abrite désormais, sous un même toit, Médiathèque, Archives et Musées. Il s'est agi de réunir, dans une plate-forme commune, les prestations aux publics des Archives de l'Etat du Valais, de la Médiathèque Valais-Sion et des Musées cantonaux. Née en marge de la Bibliothèque cantonale en 1997, la Cellule nourrit en quelque sorte le centre du nouveau dispositif commun des institutions culturelles cantonales. Belle destinée pour l'engagement d'Antoine Lugon !

On a vu plus haut que la création de la Cellule est intervenue dans le contexte de la politique «Valais-Universités». Trois décennies plus tard, les relations du Valais avec la formation supérieure et la recherche scientifique ont pris d'autres tournures, notamment à travers le développement de la HES-SO Valais-Wallis qui a progressivement intégré en son giron les formations supérieures mises sur pied dans les années 1980, et par la venue à Sion de l'EPFL et de ses équipes de recherche dans les domaines de l'hydraulique et de la chimie verte. De partenaire extérieur au système, le Valais est devenu acteur en son sein. Les sciences humaines ont désormais leurs points d'ancrage institutionnels en Valais, même si, dans ce développement en terre valaisanne, elles sont demeurées en deçà de l'évolution des sciences naturelles et des sciences de l'ingénieur. On peut les rencontrer dans de nombreuses institutions : avec une orientation tournée vers les métiers du travail social, de la formation ou des arts à la HES-SO, mais également à la Haute Ecole pédagogique ou à l'Ecole cantonale d'art ; dans des champs spécifiques, tels que les droits de l'enfant ou le tourisme, dans les antennes des universités de Genève et de Lausanne, au sein de l'Institut universitaire Kurt Bösch (Bramois) ; dans des institutions para-universitaires issues de la politique «Valais-Universités», comme le Centre de recherche sur les populations alpines (CREPA, Sembrancher) ou le Forschungsinstitut zur Geschichte des Alpenraums (FGA, Brigue). A côté de ces institutions pérennes, il convient de mentionner des projets ponctuels, comme celui, remarquable, qui a été consacré à la vigne et au vin et dont la publication a fait date¹⁷, ou les travaux, inscrits dans la durée, de l'association Mémoires du Rhône, qui a tenu en 2015 son 11^e colloque scientifique et a produit déjà deux publications présentant les recherches consacrées au Rhône, dans diverses disciplines¹⁸. A n'en pas douter, les sciences humaines se sont développées et enrichies en Valais au cours des vingt dernières années. La création récente (2013) de l'Association valaisanne des professionnels des sciences humaines (AVPSH), qui «regroupe des professionnels des domaines visant à la

¹⁶ [En ligne] : <http://www.wikivalais.ch> (consulté le 8 février 2016).

¹⁷ Anne-Dominique ZUFFEREY-PÉRISSET (dir.), *Histoire de la vigne et du vin en Valais. Des origines à nos jours*, Sierre-Salquenen, 2010.

¹⁸ Emmanuel REYNARD, Myriam EVÉQUOZ-DAYEN, Pierre DUBUIS (éd.), *Le Rhône. Dynamique, histoire et société*, Sion, 2009 (Cahiers de Vallesia, 21), et Emmanuel REYNARD, Myriam EVÉQUOZ-DAYEN, Gilles Borel (éd.), *Le Rhône, entre nature et société*, Sion, 2015 (Cahiers de Vallesia, 29).

compréhension de la société, du territoire, du patrimoine dans leur complexité et dans leur durée», est un signe tangible du besoin des acteurs de ce champ de se reconnaître pour se fédérer, hors des institutions établies, pour «valoriser ces métiers, créer des partenariats, obtenir des soutiens, fournir un cadre propice à la recherche»¹⁹.

Dans ce paysage riche et diversifié, mais qui demeure morcelé, l'ambition du Service de la culture à travers la réalisation des «Vallesiana», désormais en charge du Forum des chercheurs, est d'offrir une maison aux sciences humaines et sociales. Nous partageons en effet la conviction transparaissant dans la «raison d'être» évoquée par les responsables de l'AVPSH qu'il est particulièrement important, en ce moment de mutations marquées, que les sciences humaines apportent leur contribution à l'évolution de notre canton, qu'elles permettent d'accompagner les décisions à prendre par leurs recherches et leurs réflexions.

Je partage la conviction exprimée par le politologue Jean-Pierre Saez lorsqu'il écrit :

La recherche et, plus largement la pensée comme activité critique, c'est-à-dire comme travail de mise en perspective de l'existant, de démystification des représentations communes, joue un rôle essentiel pour mesurer la vitalité de la société et de ses institutions, leur capacité à se (re)penser, à s'évaluer, à se projeter.²⁰

Au début de la présente décennie, le Valais a pu donner l'impression qu'il s'abandonnait à la «single history» pour se raconter dans un discours unique, désireux de gommer les différences. Nous avons dû nous réhabituer à des titres de journaux, d'ici et d'ailleurs, évoquant les Valaisans comme un «pluriel-singulier», le Valais comme un «déterminant collectif». Cette tendance a connu son paroxysme notamment au moment des votations fédérales concernant l'aménagement du territoire²¹. Que peuvent apporter les sciences humaines pour examiner, comprendre et accompagner l'évolution de ce canton dans ce moment de turbulence ? Quelles alternatives peuvent-elles offrir aux affirmations victimaires du «ils ne nous comprennent, ni ne nous respectent» et aux solutions par trop évidentes, élaborées à la va-vite ? Les sciences humaines peuvent-elles apporter des clés afin que nous comprenions mieux notre situation pour être davantage acteurs de son évolution ? Je constate désormais que ces questionnements, partant du laboratoire d'observation qu'offre le Valais, sont de plus en plus souvent posés de manière plus globale, notamment par leur situation dans le contexte de l'arc alpin, voire de la montagne en général ou d'autres réalités sociales ou géographiques. De terrain pour ethnologues qu'il a longtemps été, ce canton, à travers ses institutions et chercheurs, apporte désormais des contributions stimulantes à des questions qui le concernent mais qui dépassent ses enjeux propres.

Alors que la création de la Cellule intervenait dans un optimisme généralisé sur le développement du Valais, optimisme qui permettait de la concevoir dans une forme de gratuité de la recherche, il faut admettre qu'il y a aujourd'hui une importance accrue, pour ne pas parler d'urgence, à conduire des recherches sur les défis qui marquent notre canton. C'est dans cet esprit que je souhaite la poursuite du travail engagé par Antoine Lugon.

¹⁹ Page d'accueil du site de l'association, [en ligne :] <http://avpsh.ch/> (consulté le 8 février 2016).

²⁰ Jean-Pierre SAEZ, *Les nouveaux enjeux des politiques culturelles*, Paris, 2012, p. 12.

²¹ Je fais référence à la votation concernant la Lex Weber en 2012 et à celle sur la loi fédérale sur l'aménagement du territoire en 2013.